



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion par voie électronique du lundi 23 Août 2021

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Stéphane LOISON.

RAPPEL : PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS

La Commission prend connaissance des principales dispositions contenues dans le protocole de reprise des compétitions régionales et départementales y compris les tours de coupes nationales organisés par la Ligue pour la saison 2021/2022.

Ce document détermine les grands principes liés aux précautions sanitaires **sans toutefois se substituer à toutes les réglementations gouvernementales qui s'imposent.**

Le présent protocole a été construit dans le but d'adapter les modalités d'organisation des entraînements /matches (seniors et jeunes) au contexte de la pandémie du Covid-19 en s'appuyant sur plusieurs principes fondamentaux, dans le respect des dispositions légales et recommandations gouvernementales en la matière.

Les clubs du championnat N3 ont été directement destinataires des modalités du protocole sanitaire de la part de la Fédération.

Par ailleurs, la Commission invite dès à présent les clubs de Ligue à prendre connaissance de ce protocole disponible sur le site internet de la LAuRAFoot [en cliquant ici.](#)

Merci de le consulter et de bien respecter ces consignes.

Il est valable pour les compétitions (Seniors et Jeunes) suivantes :

- **Championnats Régionaux et Départementaux**
- **Coupe de France**
- **Coupes régionales et départementales.**

FICHE SYNTHETIQUE DU PROTOCOLE D'ORGANISATION DES RENCONTRES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

* **Le Pass sanitaire, c'est quoi ?**

- Attestation de vaccination complète
- Test PCR ou antigénique de moins de 72h.
- Test TR-PCR POSITIF plus de 15 jours et moins de 6 mois
- Certificat de contre-indication à la vaccination
- Auto-test validé par un professionnel de santé

* **Le contrôle du Pass sanitaire** se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par le Réfèrent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

* **Le port du masque**

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

* **Les animations** d'avant match, à la mi-temps et d'après match, sont à proscrire.

Les protocoles d'avant match sont interdits.

* **Les acteurs de la rencontre (Arbitres- Dirigeants- Joueurs)**

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la zone vestiaires.

Délégués – Observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque.

* **Les spectateurs**

Le contrôle du Pass sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (Arrêté d'Ouverture au Public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

* **Buvette – Restauration**

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation et boissons individuelles).

Le règlement qui s'applique est celui des Hotels, Cafés, Restaurants (HCR).

* **Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :**

1 – A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants (en championnat Futsal à partir de 3 cas positifs).

2 – L'A.R.S. impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Coupe de France : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition.

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels.

INFORMATIONS

- REPRISE DES CHAMPIONNATS SENIORS :

- * **N3** : dimanche 29 août 2021
- * **R1** : samedi 11 septembre 2021
- * **R2 et R3** : dimanche 12 septembre 2021

- A noter pour le N3 :

* Le stage annuel des arbitres Elite Régionale et du groupe Espoirs FFF de Ligue étant prévu le samedi 28 août 2021 à Tola Vologe, les matchs de cette 1^{ère} journée du championnat N3 fixés à cette date sont exceptionnellement programmés pour le dimanche 29 août 2021 à 15h00. Toutefois, les clubs ont la possibilité de disputer leur rencontre – après accord écrit et selon les formalités réglementaires – à 18h00 ou à tout autre horaire le dimanche. Merci d'en prendre acte.

* Les Clubs du championnat N3 sont priés de remplir une feuille de recette (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.

* Obligation leur est faite aussi d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.

- PLANNING DES REUNIONS DE CLUBS EN DEBUT DE SAISON

En ce début de saison, la LAuRAFoot invite les clubs disputant un championnat Senior régional à participer à des réunions d'information.

Celles-ci se dérouleront selon le calendrier ci-après :

* **Clubs Seniors du championnat N3**

Vendredi 27 août 2021 à 18h30 au siège de la Ligue à LYON (Tola-Vologe)

* **Clubs Seniors des championnats R1 (poule C) et R2 (poules C, D et E)**

Mercredi 01 septembre 2021 à 18h30 au siège de la Ligue à LYON (Tola-Vologe)

* **Clubs Seniors des championnats R1 (poules A et B) et R2 (poules A et B)**

Jeudi 02 septembre 2021 à 18h30 à l'établissement de la Ligue à COURNON D'AUVERGNE

* **Clubs Seniors des championnats R3 (poules A, B, C et D)**

Lundi 06 septembre 2021 à 18h30 à l'établissement de la Ligue à COURNON D'AUVERGNE

* **Clubs Seniors des championnats R3 (poules E, F, G, H, I, J et K)**

Lundi 06 septembre 2021 à 18h30 au siège de la Ligue à LYON (Tola-Vologe)

Recommandation :

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, la présentation du Pass sanitaire sera exigée pour chaque participant aux réunions (**Présence possible d'un seul Dirigeant par club**).

CONSIGNES

- **REPLACEMENT DES JOUEURS** (ARTICLE 28 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot) ;

Précisions :

« Pour toutes les catégorie » d'âges, le nombre de changements autorisés au cours des dix dernières minutes du temps réglementaire d'un match de championnat est limité à deux par équipe. Les changements sont gérés par l'Arbitre.

« Tous les joueurs ou joueuses figurant sur la feuille de match seront considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrant » sur la feuille de match par l'Arbitre..... »

- **ARBITRES, DELEGUES.**

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

- **F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :**

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

COURRIER DES CLUBS (horaires)

- **NATIONAL 3 :**

* Le match n° 20046.1 : CLERMONT FOOT 63 (3) / AURILLAC F.C. se déroulera le dimanche 29 août 2021 à 15h00 au stade Philippe Marcombes à Clermont-Ferrand.

* Le match n° 20055.1 : AC.S. MOULINS / F.C. VAULX EN VELIN se disputera le dimanche 05 septembre 2021 à 15h00 au stade Hector Rolland à Moulins.

- **REGIONAL 1 – Poule B :**

LE PUY FOOT 43 AUVERGNE

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se disputeront le dimanche à 15h00

- **REGIONAL 1 – Poule C :**

F.BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 (2)

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se disputeront le samedi à 18h00 au stade municipal.

GRENOBLE FOOT 38 :

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le dimanche à 15h00 au stade Paul Elkaïm.

- **REGIONAL 3 – Poule B** :

Le match n° 20745.1 : Esp. CEYRAT / VELAY F.C. (2) se jouera le samedi 25 septembre 2021 à 20h00 au stade municipal.

- **REGIONAL 3 – Poule C** : (Rectificatif) :

U.S. SAINT GEORGES LES ANCIZES

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 18h00 au stade Jean Duval.

- **REGIONAL 3 – Poule E** :

Le match n° 20937.1 : Ent. S. DU RACHAIS / F.C. DU FORON se disputera le samedi 11 septembre 2021 à 20h00 au stade Albert Batteux à Meylan.

- **REGIONAL 3 – Poule I** :

C.S. VIRIAT

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h30 (ou 15h00 en période hivernale).

- **REGIONAL 3 – Poule J** :

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 3 – Poule K** :

FEYZIN CLUB BELLE ETOILE

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance